



Christophe Broutin honoré

Ce fut une belle cérémonie de récompense pour Christophe Broutin, qui a remporté le trophée du commerce de proximité dans la catégorie innovation-e-commerce lors des deuxièmes trophées du commerce de proximité organisés par la Fdac et la CCI de Tarn-et-Garonne, à Caussade. Après vingt-cinq ans passés dans l'hôtellerie internationale, Christophe Broutin tombe sous le charme d'une bâtisse du XIXe siècle au cœur de la Lomagne tarn-et-garonnaise. Il y crée des chambres d'hôtes de caractère, auxquelles il adjoint une activité de restauration. Classé 4 épis au label Gîtes de France et Bistrot gourmand de l'association Tables et Auberges France, il assure la promotion de son établissement grâce à une gestion performante des outils du Web et des réseaux sociaux. Aujourd'hui, le charme et la qualité de son établissement et de sa gastronomie attirent une clientèle touristique de plus en plus nombreuse à Beaumont-de-Lomagne. Lors de la remise d'un chèque de 1 000 € se répartissant ainsi, 700 € pour M. Broutin et 300 € pour l'association de commerçants de Vis ta Lomagne, Franck Jalambic, président de la Fdac, a rappelé que pour un tel projet, il fallait, en fait, quatre partenaires solides, à savoir: la Fdac, la CCI, une association de commerçants et aussi un maire concerné. Tous étaient représentés. Jean-Luc Deprince, pour sa part, s'est félicité de l'action de Vis ta Lomagne et de tous les partenaires qui ont organisé un tel événement. Merci à Christophe Broutin pour son savoir-faire et pour le rayonnement d'un tel établissement de prestige à Beaumont-de-Lomagne.